

Vos documents numériques sont-ils bien protégés? Seront-ils toujours lisibles dans 10 ans? Un fichier numérique a-t-il la même valeur que le papier?

Passer du dossier papier au dossier numérique est certainement alléchant, mais il ne suffit pas de numériser l'ensemble des dossiers pour y arriver. D'autre part, plusieurs documents ne seront jamais imprimés et vivront entièrement sur un serveur ou un disque dur.

Le volet informatique soulève plusieurs enjeux, notamment en ce qui concerne la pérennité. Combien de versions de système d'exploitation avez-vous utilisées dans les dernières années? Vos logiciels se mettent à jour fréquemment, toutefois le fichier enregistré reste statique. Si l'on souhaite ouvrir un document Word Perfect sur un ordinateur de l'année, il est possible de rencontrer certaines difficultés. C'est pourquoi certains formats d'enregistrement sont privilégiés par rapport à d'autres : notamment le PDF/A est une norme reconnue pour les fichiers de texte.

Mais qu'en est-il de la valeur des documents numérisés? Est-elle automatiquement équivalente à celle du document papier? Pas nécessairement! Pour qu'un document numérisé détienne la même valeur qu'un document papier, il faut d'abord le numériser selon les règles de l'art. Conserver les métadonnées de numérisation telles que le type d'appareil, la résolution, le nom de la personne responsable et autres informations est donc d'une importance capitale. Une fois ce processus effectué, il faut préserver cette valeur en s'assurant que le fichier produit ne puisse être modifié ni altéré de quelques façons que ce soit.

Tout cela est bien plus complexe qu'on pourrait le penser. Voilà pourquoi consulter un(e) archiviste est primordial. Ainsi, vous obtiendrez des conseils sur les meilleures solutions adaptées à votre espace et à vos serveurs ainsi que de l'aide en vue d'établir des politiques et des procédures fiables pour être prêts à toutes éventualités.

Aimeriez-vous en savoir plus sur notre entreprise?

Allez jeter un oeil sur notre page Facebook :
www.facebook.com/archiveslanaudiere1992